

SUNDEP INFOS

La Brève du syndicat Solidaires de l'Enseignement Privé

Des nouvelles peu amènes du MEN en ce mois d'octobre 18 où un seul mot occupe toute la scène : RéformeS. Elles concernent entre autres le Lycée Professionnel où le gouvernement envisage des saignées obscènes, le lycée général et technologique où celles-ci présentent des lignes incertaines et enfin les ESPE où la formation initiale des enseignant-es est désormais en ligne de mire : une vraie dévaine ! Du côté des chiffres, le MEN annonce une augmentation de son budget de 800 millions d'euros, une aubaine ? Pas vraiment, puisque celle-ci se fait au profit de 1800 postes d'enseignant.es : une méthode anti-diluvienne.

Le 9 octobre, faire grève partout en France :

C'est bon pour ma retraite : Le gouvernement veut instituer une retraite par points à cotisation.

C'est bon pour ma carrière: Enseignant.es le gouvernement a dans ses cartons le projet de suppression des carrières à l'ancienneté pour imposer des promotions « au mérite » comme dans le secteur privé où les promotions sont limitées et arbitraires.

C'est bon pour les lycées: La réforme des lycées va généraliser la concurrence entre établissements, dégrader nos conditions de travail, mettre en concurrence les collègues, casser la filière professionnelle.

C'est bon pour notre emploi:

Le gouvernement projette moins **600** temps pleins à la rentrée 2019 pour l'enseignement privé (2200 dans le public) avec toujours plus d'élèves !

budgetés !

Et que dire de la réduction de postes pour certaines disciplines peu favorisées dans les nouvelles grilles horaires ? Nous sommes tou.te.s dans l'expectative... !

La réforme du lycée : on en est où ?

La « réformite » étant une maladie contagieuse au gouvernement et particulièrement au MEN, J.M. Blanquer continue de dévoiler par petites touches, la réforme du lycée qui doit être mise en place en classe de 1^{ère}, l'an prochain. On avait déjà compris : en 1^{ère}, les élèves choisiront 3 spécialités sur les 12 proposées, à raison de 4 heures/semaine. En terminale ils choisiront 2 parmi les 3 précédentes, à raison de 4 heures/semaine. Cette offre sera, *in fine*, plus limitée que prévue par établissements qui devront travailler en réseau. Dans l'Enseignement Privé sous contrat, comment seront envisagées de telles mise en place ? Les lycées proposeront des ouvertures de spécialités après dialogue avec le rectorat en janvier et les élèves actuellement en 2^{nde} devront faire leur choix de combinaison de spécialité en février. Les programmes seront eux définis en décembre. Un peu serré ce calendrier...comment conseiller des élèves sur des combinaisons à l'aveugle, sans la moindre connaissance des attendus des filières post-bac ? Autant de questions auxquelles les enseignant.es devront répondre à l'occasion de séances d'orientation non

Réforme des LP : on touche le fond, ils creusent encore...

C'est à un véritable plan de licenciement en LP auquel nous allons assister quoiqu'en dise la propagande gouvernementale à son sujet ! Dans l'enseignement privé sous contrat, des enseignant.es vont très certainement perdre leur contrat définitif.

Cette réforme prévoit en effet la diminution d'environ 10% des heures d'enseignement. Il y aura donc besoin de moins de professeur.es, le MEN a déjà devancé ce constat en baissant de près de 20% les admissions au CAPLP cette année.

Avec des horaires disciplinaires en forte baisse correspondant en moyenne à 4 heures de cours en moins par semaine pour les élèves, les professeur.es de LP vont voir leurs conditions de travail se dégrader. Ces suppressions d'heures vont en effet avoir un impact sur les effectifs dans les classes. Plus d'élèves avec des profils plus diversifiés : public mixte apprenti.es, lycéen.nes voire des adultes accueilli.es ensemble. Une véritable gageure pédagogique !

Comment alors envisager une « filière d'excellence » avec des horaires en baisse ? « Campus des métiers » ou encore « Harvard du pro » sous des noms pompeux, c'est la marchandisation de la voie professionnelle qui est bien en marche. On parle « d'une carte de formation adaptée aux dynamiques des territoires », c'est-à-dire qu'il s'agit de mettre en place des formations à la carte, en fonction de ce dont les professionnels du secteur ont besoin. Nos élèves deviendront ainsi des machines au service du marché et des entreprises locales. Belle perspective pour nos élèves, et leur liberté de choix, on en fait quoi ?

Le Sundep Solidaires s'oppose à la mise en place de cette réforme. Le gouvernement doit revoir sa copie et inclure les enseignant.es dans l'élaboration d'une réforme plus juste.

Le Chiffre du mois : 800 millions

C'est l'augmentation du budget de l'EN, augmentation en trompe-l'œil. C'est en effet moins que l'an passé (1,2 milliards), ce n'est pas assez pour couvrir les besoins pour doubler les classes de CP, c'est insuffisant pour couvrir les nouvelles dépenses à venir : quid des 213 millions pour payer les AESH, quid des 2 milliards budgétisés pour le Service National Universel ? Cette augmentation n'est clairement pas suffisante pour financer toutes les mesures annoncées.

La France consacre 5,2% de son PIB aux dépenses liées à l'Education : c'est juste dans la moyenne des pays de l'OCDE.

Chiffre du mois bis : 955

C'est le nombre de bachelier.es sans affection sur la plateforme Parcoursup. Seulement 60 d'entre eux/elles auraient obtenu un Bac Général !

« Parcoursup a pleinement fonctionné » selon Frédérique Vidal, la très satisfaite ministre de l'Enseignement Supérieur ! De qui se moque-t-on ? Des élèves qui ont quitté la plateforme faute d'obtenir une formation en adéquation avec leurs souhaits, des élèves qui faute de mieux ont dû accepter des formations non-choisies, encore et toujours des élèves stressés et angoissés face à un système les sélectionnant de manière injuste. Cette vision de Monde mettant les un.es et les autres systématiquement en compétition n'est certainement pas la notre !



MÊME CONCOURS • MÊME TRAVAIL • MÊME DROITS !

OU AU STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE

OU À LA GARANTIE DE LA LAÏCITÉ !

NON À LA SUPPRESSION DES COURS POUR RAISONS CONFESIONNELLES

VOTONS !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018

sundep@laposte.net
<http://www.sundep.org>